



AFFICHAGE EXTERNE — 29 MARS 2019

Salarié saisonnier pour la période du 29 avril à la mi-octobre 2019

Les Jardins du Souvenir sont présentement à la recherche de deux (2) salariés saisonniers pour travailler à l'entretien de ses cimetières. Le ou la candidate doit avoir de l'expérience en entretien paysager et/ou horticulture, être en bonne condition physique (capable de fournir des efforts physiques) et aimer travailler en plein air. Il doit aussi être autonome, polyvalent et responsable.

Principales responsabilités

- Opérer le tracteur à gazon, débroussailleuse et petite machinerie
- Entretien des terrains et effectuer du terrassement
- Travaux d'horticulture
- Creuser des fondations
- Effectuer des fondations
- Conduire un camion avec remorque et tracteur
- Effectuer le fossoyage de cendres
- Réaliser toutes autres tâches déterminées par son supérieur

Exigences et qualifications essentielles

- Posséder un diplôme secondaire V (une expérience pertinente peut pallier à l'absence de diplôme) ;
- Posséder un permis de conduire valide (idéalement permis de conduire classe 3)
- Avoir le sens de la planification et de l'organisation
- Comprendre les exigences des normes de santé et de sécurité au travail
- En mesure d'apprendre de nouvelles tâches
- Capacité de travailler en équipe

Salaire : selon la grille salariale prévue dans la convention collective

Les personnes intéressées par ce poste doivent transmettre par courriel leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avant le 18 avril 2019 à l'adresse suivante : emploi@lesjardinsdusouvenir.com

**Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.*